

Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le gouvernement du Canada a réalisé un excellent travail dans la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel qui a aidé le pays à beaucoup mieux se sortir des difficultés économiques des dernières années que bien d'autres pays. Des initiatives dans des secteurs comme les ressources naturelles, les transports et la santé ont abouti à une démarche équilibrée qui permettra à l'économie de croître et de prospérer pendant de nombreuses années à l'avenir. En particulier, la Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) et le milieu scientifique canadien tiennent à remercier le gouvernement de son important investissement dans la constitution d'un réseau pancanadien de recherche sur la dépression et l'intervention dans le budget de l'an dernier. Grâce à ces fonds, le pays pourra jouer un rôle de chef de file dans les recherches sur la dépression et se maintenir à la pointe des découvertes et des traitements. À une époque où l'avenir du pays dépend lourdement d'une économie axée sur le savoir et de notre capacité à innover, ce type d'investissement prouve que le gouvernement attache une grande priorité à la santé mentale et au bien-être de la population active et de la collectivité, et qu'il est sérieux et prêt à investir l'argent nécessaire pour que la recherche, l'innovation et l'intervention passent au niveau suivant. Cet investissement autorisera la création et l'échange de données de recherche critiques à travers le pays et aidera à atténuer les graves conséquences de la dépression sur les familles et la population active. En finançant ce réseau, le gouvernement nous a permis d'acquérir une masse critique de chercheurs canadiens sur la dépression qui renforceront grandement la capacité et la rapidité avec laquelle les scientifiques et les chercheurs du Canada, la Commission de la santé mentale du Canada et la STHC transforment des recherches cliniques en traitements et en interventions de calibre mondial pour les Canadiens qui souffrent de dépression, peu importe l'endroit où ils vivent au Canada.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Dans une économie du savoir, il importe de s'assurer que la création d'emplois porte avant tout sur les secteurs essentiels de la recherche et de l'innovation. Le Réseau pancanadien de recherche et d'intervention sur la dépression (RPRID) répond efficacement à ce besoin et contribuera à la croissance de ce secteur crucial. À mesure que le RPRID se développe, on assistera à une augmentation importante de tous les paramètres de la recherche et de l'intervention sur la dépression ainsi que de recherches particulières sur le SSPT et le suicide. Cette hausse aboutira au renforcement des capacités et au déploiement de chercheurs, de cliniciens, d'employés de soutien plus qualifiés et à une plus grande participation des organismes communautaires dans l'ensemble du Canada. La recherche scientifique prendra de l'ampleur et permettra au pays de devenir un chef de file de la recherche et de l'intervention

sur la dépression. Cela aura également des répercussions profondes sur le problème de l'invalidité de longue durée dans la population active, où la dépression est très préoccupante en tant que facteur principal qui entraîne des coûts de congés d'invalidité de courte et de longue durée pour les employeurs. Les interventions et les stratégies de prévention issues de la recherche auront un profond impact sur la productivité de la main-d'œuvre et aboutiront à la création de plus d'une centaine d'emplois pour des pourvoyeurs de soins de santé qualifiés, des chercheurs et des fournisseurs de services, pour ne rien dire du renforcement accru des capacités grâce à la mobilisation d'une foule de jeunes étudiants et stagiaires.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le Canada sera aux prises avec d'importantes difficultés au cours des années à venir à mesure que la population du pays vieillit et que l'on apercevra un moins grand nombre de jeunes visages dans les effectifs. L'une des politiques étudiées par le gouvernement en prévision de ces changements consiste à permettre aux gens de travailler au-delà de l'âge traditionnel de la retraite s'ils le souhaitent. Ce type de politique est éminemment logique compte tenu de la longévité accrue des Canadiens par rapport à il y a à peine une génération, en plus de permettre une plus grande stabilité des effectifs sans avoir à entièrement compter sur des sources extérieures. Toutefois, l'une des plus graves difficultés pour la population vieillissante est l'apparition de maladies comme la démence, la dépression et d'autres maladies mentales. La dépression précède souvent la démence et passe pour un important facteur de risque de la deuxième. Même si, en tant que pays, nous pouvons promouvoir et encourager le prolongement de la vie active, la question devient sans objet si les personnes âgées de plus de 65 ans sont incapables de travailler pour cause de santé mentale. Les recherches réalisées par les membres du RPRID permettront aux Canadiens de mieux comprendre la démence et la dépression, leurs signes avant-coureurs et aboutira incontestablement à de meilleures interventions qui pourront avoir lieu plus tôt chez les patients qui affichent les premiers signes de démence. Ces patients auront une meilleure qualité de vie et pourront demeurer actifs au sein de la population active. C'est la raison pour laquelle les recherches entreprises par le RPRID revêtent une importance névralgique pour le Canada face à l'avenir. La capacité à résoudre les problèmes de santé mentale de manière plus personnalisée et efficace garantira que les Canadiens de tout le pays sont en mesure de demeurer des membres actifs et productifs de la société pendant plus longtemps.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Tandis que nous poursuivons notre collaboration avec le gouvernement sur la constitution du Réseau pancanadien de recherche et d'intervention sur la dépression, il est important de reconnaître non seulement les emplois qui seront créés grâce à ce nouveau réseau, mais également les effets favorables que les recherches du réseau auront sur la population active canadienne. La dépression coûte à l'économie canadienne environ 51 milliards de dollars par an en coûts relatifs aux soins de santé, à la justice pénale, à la maltraitance et à la négligence des enfants, aux accoutumances, au stress institutionnel et au dysfonctionnement, aux pertes de revenu et à la baisse de productivité. De fait, au cours d'une semaine donnée, au moins 500 000 Canadiens qui occupent un emploi ne sont pas en mesure d'aller travailler pour cause de maladie mentale, dont environ 355 000 cas d'invalidités attribuables à des troubles mentaux et/ou comportementaux, sans oublier les 175 000 travailleurs à

plein temps qui s'absentent du travail pour des problèmes de santé mentale. De plus, la dépression est la cause numéro un des invalidités au travail au Canada. Ces chiffres sont époustouflants et font planer une sérieuse menace sur la santé et la productivité des effectifs à une époque où nous pouvons difficilement nous le permettre. Alors que la situation économique mondiale ne s'est toujours pas stabilisée, il est plus important que jamais que le Canada continue de surpasser les autres, ce qui signifie dans une large mesure qu'il doit avoir accès à des travailleurs productifs et forts dans l'ensemble du pays. La réalité demeure que le protocole actuel de diagnostic des patients qui souffrent de dépression est de caractère général et non pas fondé sur des données biologiques, ce qui signifie que les traitements ne sont pas parfaitement efficaces chez environ 30 % des patients. Le Réseau collaborera avec des patients, des ONG, des cliniciens, des chercheurs-cliniciens et des fournisseurs de soins primaires pour s'assurer que les patients qui subissent le protocole du diagnostic ont accès à de nouveaux outils diagnostiques, ce qui aboutira à de meilleurs traitements. Les traitements conçus par les chercheurs du RPRID contribueront à résoudre bon nombre des problèmes invalidants de santé mentale dont souffrent ces Canadiens aujourd'hui et aideront à accroître le taux de participation globale à l'économie.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Comme nous l'avons vu plus haut, les problèmes de santé mentale ont de profondes répercussions sur l'économie canadienne. Cela étant dit, ces problèmes sont divers et vastes. Pour être en mesure de s'y attaquer de manière cohérente, il faut à tout prix que nous nous concentrons sur les secteurs particulièrement ardues et lourds de conséquences. Il existe actuellement deux secteurs particuliers qui répondent à ce critère, il s'agit du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et du suicide. Même si on les assimile souvent aux soldats qui rentrent du combat, le SSPT peut affecter quiconque a été victime d'un phénomène particulièrement traumatisant, comme un viol ou un accident de la route. Des milliers de Canadiens qui souffrent de ce syndrome chaque année mènent leur bataille seuls à cause de l'absence de connaissances et du stigmate écrasant qui accompagne un tel diagnostic. Outre les recherches et les traitements qui seront conçus par le RPRID, nous nous occuperons également d'offrir des possibilités éducatives de grande portée à la fois aux professionnels et au public. C'est pourquoi le programme d'éducation médicale continu pour les médecins qui a été approuvé dans le budget de l'an dernier doit jouer un rôle important dans l'aide fournie aux patients souffrants de SSPT. Le RPRID se concentrera également sur le problème du suicide. On constate actuellement l'absence de recherches méthodologiques sur ce secteur et le manque de connectivité des recherches. En collaboration avec la CSMC, le Réseau jouera un rôle essentiel en comblant cette lacune et en regroupant des grands esprits sur ce sujet. En se concentrant sur ce réseau en particulier, le Réseau pourra joindre une foule de communautés à risque, en particulier les jeunes et les Premières Nations. La STHC, la CSMC et le RPRID sont fiers de collaborer avec le gouvernement pour que le Canada soit à l'avant-garde de la recherche sur la dépression et les traitements de cette affection. Les travaux que nous réaliserons au cours des mois et des années à venir feront de notre pays un contributeur de pointe à la lutte contre cette maladie et améliorera l'existence des patients et des familles dans l'ensemble du pays. Le Réseau démontrera clairement qu'en travaillant dans un esprit de collaboration, le tout est véritablement plus grand que la somme de ses parties.